



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Renouvellement des licences de services de la Société Radio-Canada

La SRC doit redevenir un radiodiffuseur public fort avec un mandat précis au service du public

Montréal, le 24 février 2020 – Québecor a déposé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) son [intervention](#) relative au renouvellement des licences des services de langue française et de langue anglaise de la Société Radio-Canada (SRC) exposant la nécessité que le diffuseur public soit « davantage animé d’une culture de service public que d’entreprise commerciale », tel que souligné dans le Rapport Yale sur l’avenir des communications au Canada.

Alors que les audiences publiques sur le sujet débiteront le 25 mai prochain, plusieurs questions doivent être posées quant au rôle complémentaire que devrait jouer le diffuseur public et la place qu’il devrait occuper. Est-il souhaitable que le diffuseur public soit animé par une culture de performance et de rendement financier au lieu d’une culture de service public? En quoi la diffusion de certains contenus étrangers, comme les superproductions ou les téléseries américaines, correspond véritablement au mandat de la SRC? Est-ce équitable pour les contribuables de payer un abonnement Tou.tv Extra pour accéder à du contenu qu’ils ont déjà payé à même leurs impôts? Les réponses à ces questions seront déterminantes pour assurer la pérennité du système de radiodiffusion canadien.

« La SRC doit redevenir ce radiodiffuseur public fort avec un mandat contribuant davantage au rayonnement de la culture québécoise et canadienne ainsi que de ses artistes et de ses créateurs. À l’heure où l’industrie de la télévision est grandement fragilisée, faire concurrence au secteur privé avec des revenus garantis du trésor public est manifestement inéquitable pour les diffuseurs privés. Il en va de l’équilibre de notre système télévisuel. Alors que nous sommes nombreux dans le milieu à dénoncer depuis de nombreuses années la dérive du diffuseur public, le CRTC et le gouvernement ont tout en main pour agir », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor.

« Considérant qu’elle bénéficie d’une large enveloppe parlementaire, la SRC ne devrait pas être soumise à des exigences de performance commerciale. Préciser et baliser le mandat du diffuseur public permettrait donc d’orienter sa programmation, notamment en offrant davantage d’émissions de certaines catégories, en favorisant la couverture de la nouvelle étrangère et le journalisme d’enquête, ou encore, en veillant à soutenir et à mettre en valeur le talent des artistes et des créateurs canadiens plutôt qu’en acquérant des formats étrangers. Les téléspectateurs pourraient ainsi bénéficier d’une vraie complémentarité entre le public et le privé, soit d’une offre télévisuelle forte, utile et beaucoup plus complète », a conclu France Lauzière, présidente et chef de la direction de Groupe TVA et chef du contenu, Québecor Contenu.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d’information et de la culture, Québecor est l’une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l’industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : www.quebecor.com

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/Quebecor

— 30 —

Renseignements :

Québecor

514-380-4572

medias@quebecor.com